

Les inscrits à France Travail en Ariège au 2^e trimestre 2026

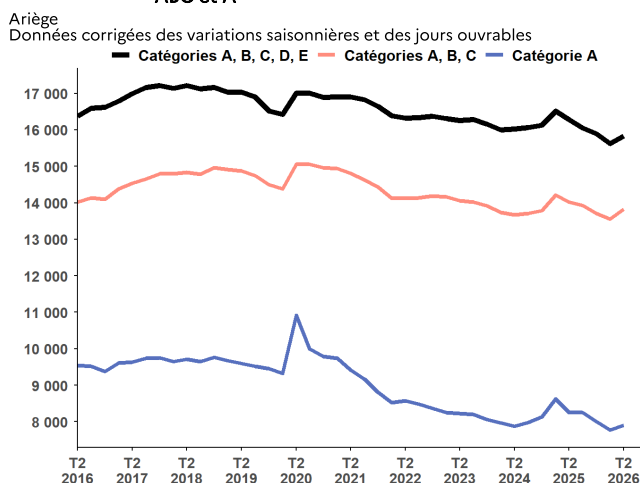
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Ariège, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 830 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 770 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 007 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 820. Parmi eux, 7 900 sont sans emploi (catégorie A) et 5 910 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,3 % (+210) et diminue de 2,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 2,0 % (+270) sur le trimestre et diminue de 1,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,7 % (+130) ce trimestre et diminue de 4,2 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Ariège, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 250	7 770	7 900	1,7	-4,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 400	2 320	2 420	4,3	0,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 370	3 460	3 490	0,9	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	14 020	13 550	13 820	2,0	-1,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	790	800	750	-6,2	-5,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 470	1 270	1 260	-0,8	-14,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	16 280	15 620	15 830	1,3	-2,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	293	3 749	3 770	0,6	1 186,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	3 533	1 029	1 007	-2,1	-71,5
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	14 020	13 550	13 820	2,0	-1,4
Moins de 25 ans	1 710	1 740	1 740	0,0	1,8
Entre 25 et 49 ans	8 350	8 190	8 350	2,0	0,0
50 ans et plus	3 960	3 620	3 720	2,8	-6,1
Ensemble de la catégorie A	8 250	7 770	7 900	1,7	-4,2
Moins de 25 ans	1 140	1 130	1 140	0,9	0,0
Entre 25 et 49 ans	4 710	4 520	4 600	1,8	-2,3
50 ans et plus	2 400	2 120	2 160	1,9	-10,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Moins de 1 an	7 710	7 200	7 330	1,8	-4,9
Moins de 3 mois	2 790	2 700	2 850	5,6	2,2
De 3 mois à moins de 6 mois	2 060	1 870	1 860	-0,5	-9,7
De 6 mois à moins de 12 mois	2 860	2 630	2 620	-0,4	-8,4
Un an ou plus	6 300	6 350	6 480	2,0	2,9
De 1 an à moins de 2 ans	2 730	3 020	3 020	0,0	10,6
De 2 ans à moins de 3 ans	1 340	1 230	1 290	4,9	-3,7
3 ans ou plus	2 230	2 110	2 180	3,3	-2,2
Inscrits en catégories A, B, C	14 020	13 550	13 820	2,0	-1,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,9 %	46,9 %	46,9 %	0,0 pt(s)	2,0 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Entrées en catégories A, B, C	1 490	1 970	2 050	4,1	37,6
Sorties de catégories A, B, C	1 630	2 080	2 050	-1,4	25,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l'Aude au 2^e trimestre 2026

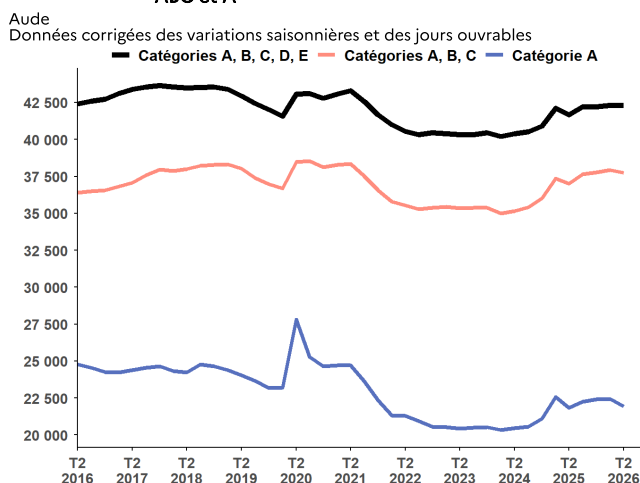
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans l'Aude, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 42 320 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 4 302 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 3 855 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 37 730. Parmi eux, 21 940 sont sans emploi (catégorie A) et 15 790 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (+10) et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 0,5 % (-200) sur le trimestre et croît de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 2,2 % (-500) ce trimestre et croît de 0,5 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aude, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	21 840	22 440	21 940	-2,2	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 650	5 750	5 730	-0,3	1,4
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 510	9 740	10 060	3,3	5,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	37 010	37 930	37 730	-0,5	1,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 910	1 910	2 040	6,8	6,8
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 760	2 470	2 550	3,2	-7,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	41 680	42 310	42 320	0,0	1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	625	3 759	4 302	14,4	588,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	8 989	4 304	3 855	-10,4	-57,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	37 010	37 930	37 730	-0,5	1,9
Moins de 25 ans	5 310	5 260	5 350	1,7	0,8
Entre 25 et 49 ans	20 000	20 620	20 560	-0,3	2,8
50 ans et plus	11 700	12 050	11 830	-1,8	1,1
Ensemble de la catégorie A	21 840	22 440	21 940	-2,2	0,5
Moins de 25 ans	3 510	3 490	3 530	1,1	0,6
Entre 25 et 49 ans	11 350	11 780	11 490	-2,5	1,2
50 ans et plus	6 990	7 170	6 920	-3,5	-1,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Moins de 1 an	19 920	18 920	18 790	-0,7	-5,7
Moins de 3 mois	7 070	6 940	7 020	1,2	-0,7
De 3 mois à moins de 6 mois	5 280	4 870	4 730	-2,9	-10,4
De 6 mois à moins de 12 mois	7 570	7 110	7 040	-1,0	-7,0
Un an ou plus	17 080	19 000	18 950	-0,3	10,9
De 1 an à moins de 2 ans	7 580	9 160	8 770	-4,3	15,7
De 2 ans à moins de 3 ans	3 540	3 630	3 880	6,9	9,6
3 ans ou plus	5 960	6 220	6 300	1,3	5,7
Inscrits en catégories A, B, C	37 010	37 930	37 730	-0,5	1,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	46,1 %	50,1 %	50,2 %	0,1 pt(s)	4,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Entrées en catégories A, B, C	4 470	7 120	7 650	7,4	71,1
Sorties de catégories A, B, C	4 730	7 090	7 540	6,3	59,4
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l'Aveyron au 2^e trimestre 2026

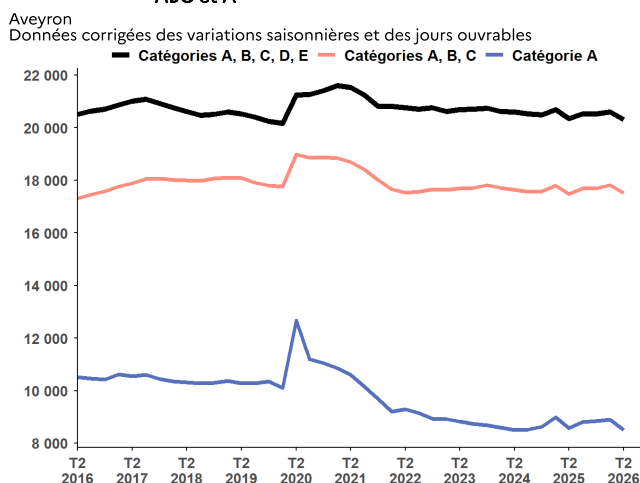
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans l'Aveyron, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 20 310 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 960 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 689 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 17 520. Parmi eux, 8 510 sont sans emploi (catégorie A) et 9 010 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 1,4 % (-290) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,6 % (-290) sur le trimestre et croît de 0,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 4,3 % (-380) ce trimestre et diminue de 0,8 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aveyron, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 580	8 890	8 510	-4,3	-0,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 030	3 040	3 140	3,3	3,6
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 860	5 880	5 870	-0,2	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	17 470	17 810	17 520	-1,6	0,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 130	1 040	1 020	-1,9	-9,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 740	1 750	1 770	1,1	1,7
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	20 340	20 600	20 310	-1,4	-0,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 105	1 426	1 960	37,4	77,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 329	794	689	-13,2	-48,2
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	17 470	17 810	17 520	-1,6	0,3
Moins de 25 ans	2 350	2 410	2 390	-0,8	1,7
Entre 25 et 49 ans	9 950	10 220	10 060	-1,6	1,1
50 ans et plus	5 180	5 180	5 070	-2,1	-2,1
Ensemble de la catégorie A	8 580	8 890	8 510	-4,3	-0,8
Moins de 25 ans	1 420	1 470	1 420	-3,4	0,0
Entre 25 et 49 ans	4 590	4 840	4 640	-4,1	1,1
50 ans et plus	2 570	2 580	2 450	-5,0	-4,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Moins de 1 an	9 710	9 780	9 360	-4,3	-3,6
Moins de 3 mois	3 820	3 990	3 650	-8,5	-4,5
De 3 mois à moins de 6 mois	2 560	2 450	2 370	-3,3	-7,4
De 6 mois à moins de 12 mois	3 330	3 340	3 340	0,0	0,3
Un an ou plus	7 760	8 030	8 160	1,6	5,2
De 1 an à moins de 2 ans	3 480	3 640	3 720	2,2	6,9
De 2 ans à moins de 3 ans	1 710	1 710	1 700	-0,6	-0,6
3 ans ou plus	2 570	2 670	2 740	2,6	6,6
Inscrits en catégories A, B, C	17 470	17 810	17 520	-1,6	0,3
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,4 %	45,1 %	46,6 %	1,5 pt(s)	2,2 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Entrées en catégories A, B, C	2 260	3 010	2 950	-2,0	30,5
Sorties de catégories A, B, C	2 330	2 910	3 000	3,1	28,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gard au 2^e trimestre 2026

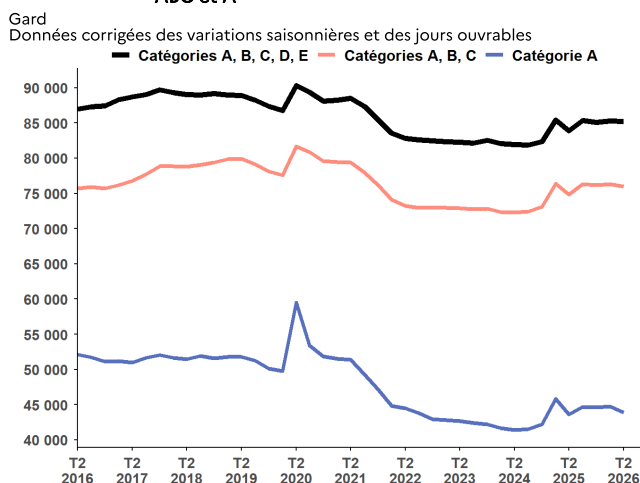
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Gard, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 85 230 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 8 791 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 7 611 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 76 010. Parmi eux, 43 890 sont sans emploi (catégorie A) et 32 130 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-70) et augmente de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,4 % (-280) sur le trimestre et augmente de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 1,9 % (-850) ce trimestre et augmente de 0,6 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gard, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	43 640	44 740	43 890	-1,9	0,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	11 120	11 320	11 580	2,3	4,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	20 100	20 230	20 550	1,6	2,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	74 860	76 290	76 010	-0,4	1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 850	3 800	3 870	1,8	0,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	5 160	5 220	5 340	2,3	3,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	83 880	85 300	85 230	-0,1	1,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	391	5 615	8 791	56,6	2 148,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	16 988	10 868	7 611	-30,0	-55,2
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	74 860	76 290	76 010	-0,4	1,5
Moins de 25 ans	10 610	11 000	11 100	0,9	4,6
Entre 25 et 49 ans	41 790	42 510	42 560	0,1	1,8
50 ans et plus	22 460	22 770	22 360	-1,8	-0,4
Ensemble de la catégorie A	43 640	44 740	43 890	-1,9	0,6
Moins de 25 ans	6 930	7 200	7 180	-0,3	3,6
Entre 25 et 49 ans	23 500	24 090	23 880	-0,9	1,6
50 ans et plus	13 220	13 450	12 830	-4,6	-3,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Moins de 1 an	40 020	39 260	38 300	-2,4	-4,3
Moins de 3 mois	14 520	14 970	14 420	-3,7	-0,7
De 3 mois à moins de 6 mois	10 810	9 910	9 680	-2,3	-10,5
De 6 mois à moins de 12 mois	14 690	14 380	14 200	-1,3	-3,3
Un an ou plus	34 840	37 030	37 710	1,8	8,2
De 1 an à moins de 2 ans	14 850	16 600	16 810	1,3	13,2
De 2 ans à moins de 3 ans	7 200	7 080	7 470	5,5	3,8
3 ans ou plus	12 800	13 350	13 440	0,7	5,0
Inscrits en catégories A, B, C	74 860	76 290	76 010	-0,4	1,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	46,5 %	48,5 %	49,6 %	1,1 pt(s)	3,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Entrées en catégories A, B, C	8 710	12 790	13 300	4,0	52,7
Sorties de catégories A, B, C	8 880	12 020	13 650	13,6	53,7
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Haute-Garonne au 2^e trimestre 2026

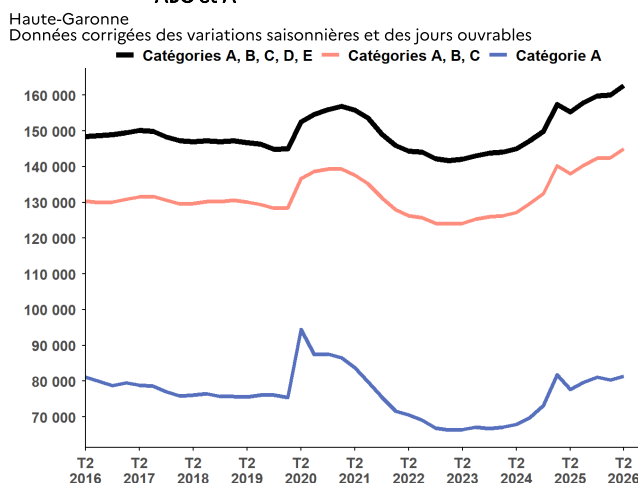
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Haute-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 162 730 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 7 246 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 11 616 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 144 980. Parmi eux, 81 420 sont sans emploi (catégorie A) et 63 560 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,7 % (+2 700) et croît de 4,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,7 % (+2 450) sur le trimestre et augmente de 5,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,5 % (+1 170) ce trimestre et croît de 4,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	77 640	80 250	81 420	1,5	4,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	21 900	22 860	23 350	2,1	6,6
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	38 480	39 420	40 210	2,0	4,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	138 020	142 530	144 980	1,7	5,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 910	8 280	8 390	1,3	6,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	9 330	9 220	9 360	1,5	0,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	155 260	160 030	162 730	1,7	4,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 377	6 502	7 246	11,4	426,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	19 166	13 054	11 616	-11,0	-39,4
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	138 020	142 530	144 980	1,7	5,0
Moins de 25 ans	19 920	20 780	21 180	1,9	6,3
Entre 25 et 49 ans	86 470	89 530	91 090	1,7	5,3
50 ans et plus	31 630	32 230	32 700	1,5	3,4
Ensemble de la catégorie A	77 640	80 250	81 420	1,5	4,9
Moins de 25 ans	13 420	13 880	14 370	3,5	7,1
Entre 25 et 49 ans	47 310	49 300	49 820	1,1	5,3
50 ans et plus	16 910	17 070	17 230	0,9	1,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Moins de 1 an	80 450	78 620	79 260	0,8	-1,5
Moins de 3 mois	29 920	29 900	30 730	2,8	2,7
De 3 mois à moins de 6 mois	21 810	20 340	20 010	-1,6	-8,3
De 6 mois à moins de 12 mois	28 710	28 380	28 510	0,5	-0,7
Un an ou plus	57 570	63 920	65 720	2,8	14,2
De 1 an à moins de 2 ans	26 870	31 420	32 040	2,0	19,2
De 2 ans à moins de 3 ans	11 780	12 360	13 090	5,9	11,1
3 ans ou plus	18 930	20 130	20 590	2,3	8,8
Inscrits en catégories A, B, C	138 020	142 530	144 980	1,7	5,0
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	41,7 %	44,8 %	45,3 %	0,5 pt(s)	3,6 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	18 340	23 560	24 840	5,4	35,4
Sorties de catégories A, B, C	19 250	23 800	24 530	3,1	27,4
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gers au 2^e trimestre 2026

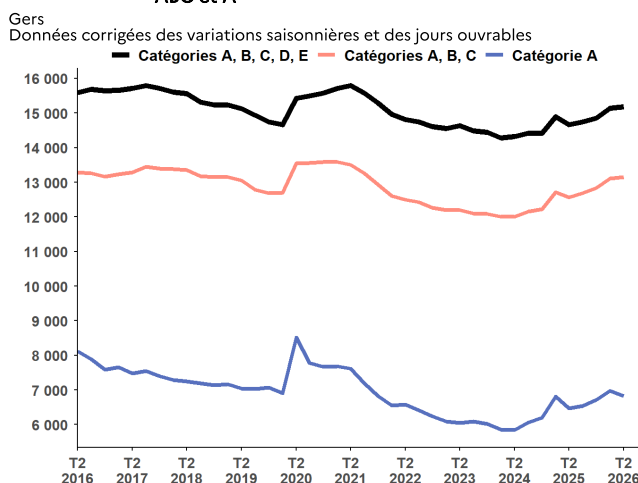
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Gers, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 180 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 446 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 727 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 150. Parmi eux, 6 820 sont sans emploi (catégorie A) et 6 330 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,3 % (+40) et augmente de 3,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+40) sur le trimestre et croît de 4,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 2,2 % (-150) ce trimestre et croît de 5,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il diminue de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gers, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	6 470	6 970	6 820	-2,2	5,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 140	2 130	2 200	3,3	2,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 950	4 010	4 130	3,0	4,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 560	13 110	13 150	0,3	4,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	740	760	780	2,6	5,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 360	1 270	1 240	-2,4	-8,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	14 660	15 140	15 180	0,3	3,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	209	837	1 446	72,8	591,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 753	1 855	727	-60,8	-73,6
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	12 560	13 110	13 150	0,3	4,7
Moins de 25 ans	1 570	1 680	1 740	3,6	10,8
Entre 25 et 49 ans	6 720	7 000	7 030	0,4	4,6
50 ans et plus	4 270	4 430	4 380	-1,1	2,6
Ensemble de la catégorie A	6 470	6 970	6 820	-2,2	5,4
Moins de 25 ans	980	1 060	1 100	3,8	12,2
Entre 25 et 49 ans	3 290	3 580	3 520	-1,7	7,0
50 ans et plus	2 200	2 330	2 200	-5,6	0,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Moins de 1 an	7 000	6 820	6 960	2,1	-0,6
Moins de 3 mois	2 660	2 550	2 670	4,7	0,4
De 3 mois à moins de 6 mois	1 830	1 790	1 700	-5,0	-7,1
De 6 mois à moins de 12 mois	2 520	2 480	2 590	4,4	2,8
Un an ou plus	5 560	6 280	6 190	-1,4	11,3
De 1 an à moins de 2 ans	2 430	3 070	2 880	-6,2	18,5
De 2 ans à moins de 3 ans	1 150	1 150	1 210	5,2	5,2
3 ans ou plus	1 970	2 060	2 100	1,9	6,6
Inscrits en catégories A, B, C	12 560	13 110	13 150	0,3	4,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,9 %	47,1 %	-0,8 pt(s)	2,8 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Entrées en catégories A, B, C	1 670	2 540	2 980	17,3	78,4
Sorties de catégories A, B, C	1 720	2 260	3 110	37,6	80,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l' Hérault au 2^e trimestre 2026

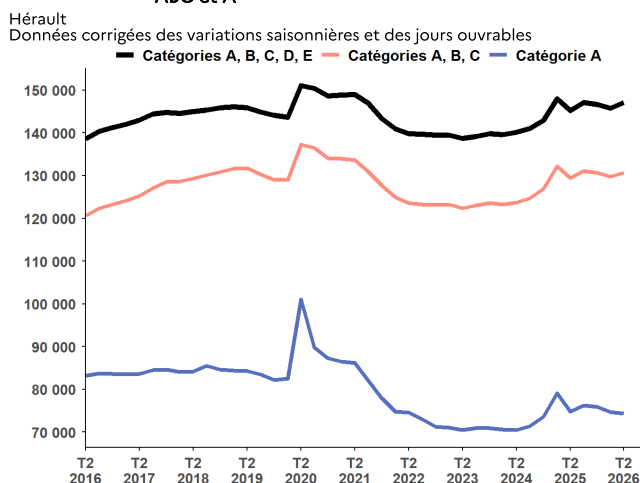
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans l' Hérault, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 147 090 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 12 907 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 821 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 130 700. Parmi eux, 74 390 sont sans emploi (catégorie A) et 56 310 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,9 % (+1 320) et augmente de 1,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,7 % (+920) sur le trimestre et augmente de 1,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,4 % (-320) ce trimestre et baisse de 0,6 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hérault, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	74 810	74 710	74 390	-0,4	-0,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	21 040	21 120	21 470	1,7	2,0
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	33 570	33 950	34 840	2,6	3,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	129 420	129 780	130 700	0,7	1,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 220	7 320	7 500	2,5	3,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	8 580	8 670	8 890	2,5	3,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	145 220	145 770	147 090	0,9	1,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	3 658	11 803	12 907	9,4	252,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	20 071	12 505	10 821	-13,5	-46,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	129 420	129 780	130 700	0,7	1,0
Moins de 25 ans	18 870	19 160	19 220	0,3	1,9
Entre 25 et 49 ans	76 830	77 120	78 050	1,2	1,6
50 ans et plus	33 730	33 500	33 430	-0,2	-0,9
Ensemble de la catégorie A	74 810	74 710	74 390	-0,4	-0,6
Moins de 25 ans	12 480	12 540	12 480	-0,5	0,0
Entre 25 et 49 ans	42 780	42 900	42 890	0,0	0,3
50 ans et plus	19 550	19 270	19 020	-1,3	-2,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Moins de 1 an	71 910	68 360	68 500	0,2	-4,7
Moins de 3 mois	26 560	25 360	26 240	3,5	-1,2
De 3 mois à moins de 6 mois	19 150	17 700	17 270	-2,4	-9,8
De 6 mois à moins de 12 mois	26 200	25 300	24 990	-1,2	-4,6
Un an ou plus	57 520	61 430	62 190	1,2	8,1
De 1 an à moins de 2 ans	26 070	29 000	28 860	-0,5	10,7
De 2 ans à moins de 3 ans	12 050	12 290	12 740	3,7	5,7
3 ans ou plus	19 400	20 140	20 590	2,2	6,1
Inscrits en catégories A, B, C	129 420	129 780	130 700	0,7	1,0
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,4 %	47,3 %	47,6 %	0,2 pt(s)	3,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Entrées en catégories A, B, C	17 270	23 770	24 960	5,0	44,5
Sorties de catégories A, B, C	17 640	23 500	24 180	2,9	37,1
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Lot au 2^e trimestre 2026

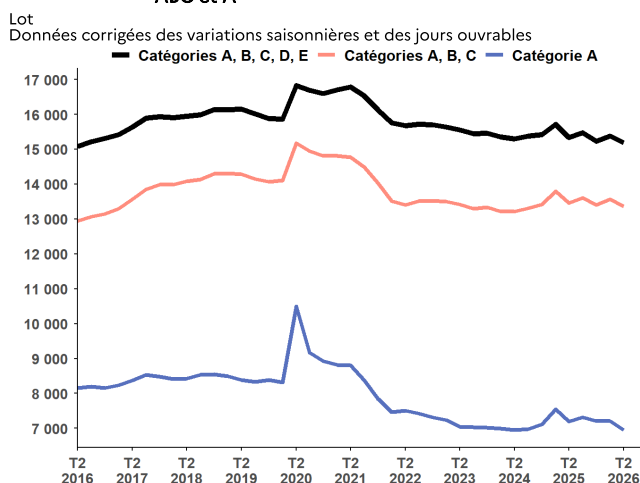
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Lot, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 190 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 898 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 600 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 360. Parmi eux, 6 950 sont sans emploi (catégorie A) et 6 400 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 1,2 % (-190) et baisse de 1,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 1,5 % (-200) sur le trimestre et diminue de 0,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 3,6 % (-260) ce trimestre et diminue de 3,5 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lot, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 200	7 210	6 950	-3,6	-3,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 370	2 420	2 350	-2,9	-0,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 890	3 930	4 050	3,1	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	13 460	13 560	13 360	-1,5	-0,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	670	710	730	2,8	9,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 210	1 120	1 100	-1,8	-9,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	15 340	15 380	15 190	-1,2	-1,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	312	1 507	1 898	25,9	508,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 870	641	600	-6,4	-67,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	13 460	13 560	13 360	-1,5	-0,7
Moins de 25 ans	1 560	1 590	1 580	-0,6	1,3
Entre 25 et 49 ans	7 630	7 620	7 620	0,0	-0,1
50 ans et plus	4 270	4 350	4 150	-4,6	-2,8
Ensemble de la catégorie A	7 200	7 210	6 950	-3,6	-3,5
Moins de 25 ans	940	970	1 000	3,1	6,4
Entre 25 et 49 ans	3 970	3 890	3 830	-1,5	-3,5
50 ans et plus	2 290	2 350	2 120	-9,8	-7,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Moins de 1 an	7 110	7 010	6 780	-3,3	-4,6
Moins de 3 mois	2 540	2 820	2 630	-6,7	3,5
De 3 mois à moins de 6 mois	1 920	1 720	1 730	0,6	-9,9
De 6 mois à moins de 12 mois	2 650	2 470	2 430	-1,6	-8,3
Un an ou plus	6 350	6 550	6 570	0,3	3,5
De 1 an à moins de 2 ans	2 800	2 940	2 890	-1,7	3,2
De 2 ans à moins de 3 ans	1 330	1 330	1 400	5,3	5,3
3 ans ou plus	2 220	2 270	2 280	0,4	2,7
Inscrits en catégories A, B, C	13 460	13 560	13 360	-1,5	-0,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	47,2 %	48,3 %	49,2 %	0,9 pt(s)	2,0 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Entrées en catégories A, B, C	1 390	2 220	1 960	-11,7	41,0
Sorties de catégories A, B, C	1 530	2 020	2 290	13,4	49,7
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Lozère au 2^e trimestre 2026

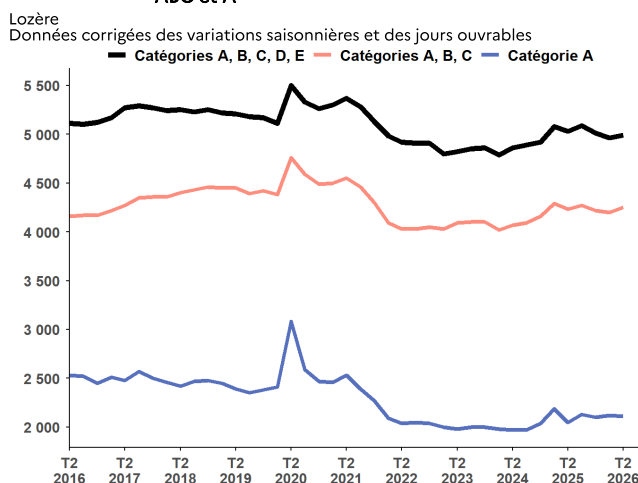
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Lozère, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 4 990 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 681 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 158 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 4 250. Parmi eux, 2 110 sont sans emploi (catégorie A) et 2 140 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,6 % (+30) et baisse de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,2 % (+50) sur le trimestre et augmente de 0,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,5 % (-10) ce trimestre et croît de 2,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lozère, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	2 050	2 120	2 110	-0,5	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	730	690	680	-1,4	-6,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 450	1 390	1 450	4,3	0,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	4 230	4 200	4 250	1,2	0,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	290	240	240	0,0	-17,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	510	520	500	-3,8	-2,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	5 030	4 960	4 990	0,6	-0,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	83	532	681	28,0	720,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	698	205	158	-22,9	-77,4
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C					
	4 230	4 200	4 250	1,2	0,5
Moins de 25 ans	590	590	610	3,4	3,4
Entre 25 et 49 ans	2 440	2 410	2 410	0,0	-1,2
50 ans et plus	1 200	1 200	1 230	2,5	2,5
Ensemble de la catégorie A					
	2 050	2 120	2 110	-0,5	2,9
Moins de 25 ans	330	340	350	2,9	6,1
Entre 25 et 49 ans	1 150	1 180	1 160	-1,7	0,9
50 ans et plus	580	610	600	-1,6	3,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Moins de 1 an	2 380	2 330	2 330	0,0	-2,1
Moins de 3 mois	940	940	940	0,0	0,0
De 3 mois à moins de 6 mois	630	580	590	1,7	-6,3
De 6 mois à moins de 12 mois	810	810	800	-1,2	-1,2
Un an ou plus	1 850	1 870	1 920	2,7	3,8
De 1 an à moins de 2 ans	780	830	860	3,6	10,3
De 2 ans à moins de 3 ans	430	380	390	2,6	-9,3
3 ans ou plus	640	660	660	0,0	3,1
Inscrits en catégories A, B, C	4 230	4 200	4 250	1,2	0,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,7 %	44,5 %	45,2 %	0,7 pt(s)	1,4 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Entrées en catégories A, B, C	570	740	770	4,1	35,1
Sorties de catégories A, B, C	600	710	740	4,2	23,3
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Hautes-Pyrénées au 2^e trimestre 2026

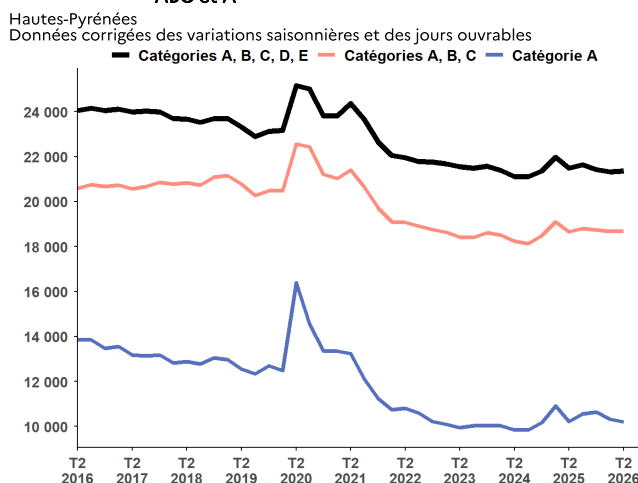
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans les Hautes-Pyrénées, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 21 370 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 381 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 902 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 18 700. Parmi eux, 10 190 sont sans emploi (catégorie A) et 8 510 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (+40) et baisse de 0,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (+20) sur le trimestre et croît de 0,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,4 % (-140) ce trimestre et baisse de 0,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	10 230	10 330	10 190	-1,4	-0,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 930	2 970	3 020	1,7	3,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 500	5 380	5 480	1,9	-0,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	18 650	18 680	18 700	0,1	0,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 140	1 080	1 080	0,0	-5,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 690	1 560	1 600	2,6	-5,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	21 480	21 330	21 370	0,2	-0,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 370	2 405	2 381	-1,0	73,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 783	967	902	-6,7	-49,4
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	18 650	18 680	18 700	0,1	0,3
Moins de 25 ans	2 440	2 480	2 480	0,0	1,6
Entre 25 et 49 ans	10 550	10 600	10 530	-0,7	-0,2
50 ans et plus	5 670	5 610	5 690	1,4	0,4
Ensemble de la catégorie A	10 230	10 330	10 190	-1,4	-0,4
Moins de 25 ans	1 530	1 560	1 590	1,9	3,9
Entre 25 et 49 ans	5 570	5 630	5 440	-3,4	-2,3
50 ans et plus	3 120	3 140	3 170	1,0	1,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Moins de 1 an	11 150	10 450	10 330	-1,1	-7,4
Moins de 3 mois	4 460	4 010	4 100	2,2	-8,1
De 3 mois à moins de 6 mois	3 090	2 760	2 690	-2,5	-12,9
De 6 mois à moins de 12 mois	3 600	3 680	3 540	-3,8	-1,7
Un an ou plus	7 510	8 230	8 370	1,7	11,5
De 1 an à moins de 2 ans	3 370	3 880	3 950	1,8	17,2
De 2 ans à moins de 3 ans	1 640	1 710	1 690	-1,2	3,0
3 ans ou plus	2 500	2 640	2 730	3,4	9,2
Inscrits en catégories A, B, C	18 650	18 680	18 700	0,1	0,3
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	40,3 %	44,1 %	44,8 %	0,7 pt(s)	4,5 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Entrées en catégories A, B, C	2 690	3 900	4 010	2,8	49,1
Sorties de catégories A, B, C	2 670	4 190	3 720	-11,2	39,3
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Pyrénées-Orientales au 2^e trimestre 2026

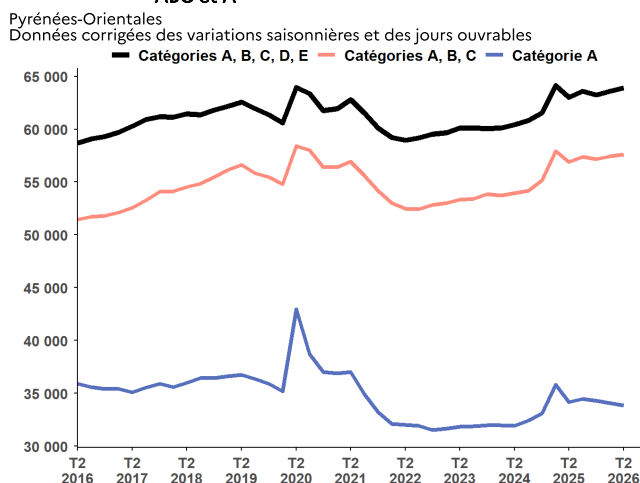
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans les Pyrénées-Orientales, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 63 900 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 8 449 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 3 626 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 57 610. Parmi eux, 33 860 sont sans emploi (catégorie A) et 23 740 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,5 % (+310) et croît de 1,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+170) sur le trimestre et augmente de 1,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,6 % (-190) ce trimestre et diminue de 0,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	34 160	34 050	33 860	-0,6	-0,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	7 930	8 170	8 310	1,7	4,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	14 820	15 220	15 430	1,4	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	56 900	57 440	57 610	0,3	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 970	3 060	3 200	4,6	7,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 140	3 090	3 100	0,3	-1,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	63 010	63 590	63 900	0,5	1,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 170	5 626	8 449	50,2	622,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	14 111	7 796	3 626	-53,5	-74,3
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	56 900	57 440	57 610	0,3	1,2
Moins de 25 ans	8 140	7 990	7 910	-1,0	-2,8
Entre 25 et 49 ans	32 050	32 550	32 900	1,1	2,7
50 ans et plus	16 710	16 900	16 790	-0,7	0,5
Ensemble de la catégorie A	34 160	34 050	33 860	-0,6	-0,9
Moins de 25 ans	5 470	5 230	5 130	-1,9	-6,2
Entre 25 et 49 ans	18 590	18 720	18 800	0,4	1,1
50 ans et plus	10 100	10 100	9 940	-1,6	-1,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Moins de 1 an	30 820	29 050	28 170	-3,0	-8,6
Moins de 3 mois	11 100	10 970	10 630	-3,1	-4,2
De 3 mois à moins de 6 mois	8 260	7 430	7 100	-4,4	-14,0
De 6 mois à moins de 12 mois	11 470	10 660	10 440	-2,1	-9,0
Un an ou plus	26 080	28 390	29 440	3,7	12,9
De 1 an à moins de 2 ans	11 550	13 330	13 810	3,6	19,6
De 2 ans à moins de 3 ans	5 540	5 820	6 090	4,6	9,9
3 ans ou plus	9 000	9 240	9 540	3,2	6,0
Inscrits en catégories A, B, C	56 900	57 440	57 610	0,3	1,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,8 %	49,4 %	51,1 %	1,7 pt(s)	5,3 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Entrées en catégories A, B, C	7 670	13 130	14 820	12,9	93,2
Sorties de catégories A, B, C	7 620	12 360	14 010	13,3	83,9
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn au 2^e trimestre 2026

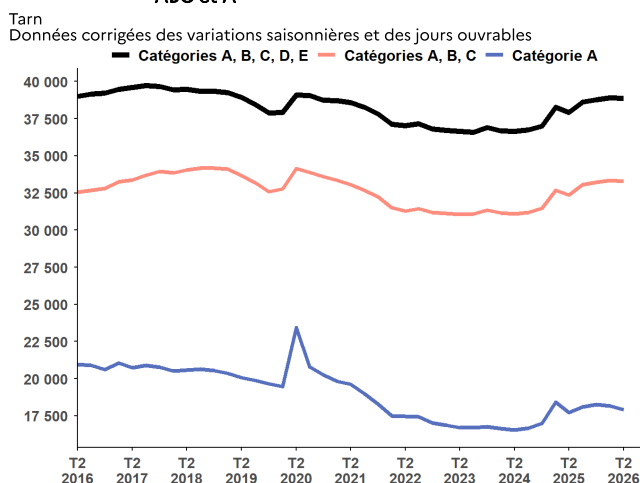
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Tarn, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 38 870 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 353 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 2 175 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 33 290. Parmi eux, 17 920 sont sans emploi (catégorie A) et 15 360 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-40) et augmente de 2,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (-40) sur le trimestre et croît de 2,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,3 % (-230) ce trimestre et croît de 1,2 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	17 710	18 150	17 920	-1,3	1,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 350	5 540	5 580	0,7	4,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 310	9 640	9 790	1,6	5,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	32 370	33 330	33 290	-0,1	2,8
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 170	2 280	2 230	-2,2	2,8
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 390	3 300	3 350	1,5	-1,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	37 930	38 910	38 870	-0,1	2,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	331	1 959	3 353	71,2	913,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	5 320	3 462	2 175	-37,2	-59,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	32 370	33 330	33 290	-0,1	2,8
Moins de 25 ans	4 730	4 870	4 800	-1,4	1,5
Entre 25 et 49 ans	18 210	18 850	18 940	0,5	4,0
50 ans et plus	9 430	9 610	9 540	-0,7	1,2
Ensemble de la catégorie A	17 710	18 150	17 920	-1,3	1,2
Moins de 25 ans	3 050	3 130	3 050	-2,6	0,0
Entre 25 et 49 ans	9 430	9 780	9 730	-0,5	3,2
50 ans et plus	5 230	5 240	5 140	-1,9	-1,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Moins de 1 an	17 940	17 690	17 360	-1,9	-3,2
Moins de 3 mois	6 720	6 620	6 400	-3,3	-4,8
De 3 mois à moins de 6 mois	4 820	4 580	4 500	-1,7	-6,6
De 6 mois à moins de 12 mois	6 390	6 480	6 460	-0,3	1,1
Un an ou plus	14 440	15 640	15 930	1,9	10,3
De 1 an à moins de 2 ans	6 370	7 220	7 320	1,4	14,9
De 2 ans à moins de 3 ans	3 080	3 130	3 240	3,5	5,2
3 ans ou plus	4 990	5 290	5 370	1,5	7,6
Inscrits en catégories A, B, C	32 370	33 330	33 290	-0,1	2,8
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,6 %	46,9 %	47,9 %	0,9 pt(s)	3,2 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Entrées en catégories A, B, C	3 940	5 050	5 050	0,0	28,2
Sorties de catégories A, B, C	3 910	5 000	5 170	3,4	32,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn-et-Garonne au 2^e trimestre 2026

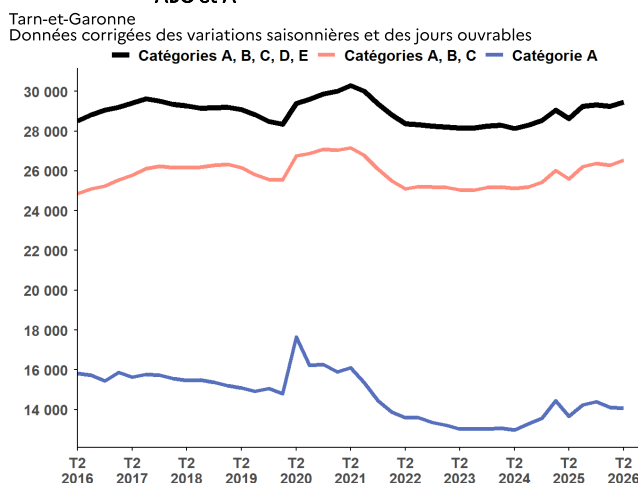
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Tarn-et-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 29 460 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 531 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 036 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 26 540. Parmi eux, 14 060 sont sans emploi (catégorie A) et 12 480 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,8 % (+220) et croît de 2,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,0 % (+250) sur le trimestre et augmente de 3,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,3 % (-40) ce trimestre et augmente de 2,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,7 % (+4 290). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,5 % (+3 150). En catégorie A, il baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	13 660	14 100	14 060	-0,3	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 910	4 100	4 220	2,9	7,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	8 040	8 080	8 260	2,2	2,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	25 600	26 290	26 540	1,0	3,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 330	1 390	1 410	1,4	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 710	1 560	1 500	-3,8	-12,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	28 640	29 240	29 460	0,8	2,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	548	1 188	1 531	28,9	179,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 706	1 629	1 036	-36,4	-61,7
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur [l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions](#)

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	25 600	26 290	26 540	1,0	3,7
Moins de 25 ans	3 660	3 780	3 800	0,5	3,8
Entre 25 et 49 ans	14 840	15 250	15 420	1,1	3,9
50 ans et plus	7 110	7 260	7 320	0,8	3,0
Ensemble de la catégorie A	13 660	14 100	14 060	-0,3	2,9
Moins de 25 ans	2 320	2 320	2 360	1,7	1,7
Entre 25 et 49 ans	7 600	7 950	7 910	-0,5	4,1
50 ans et plus	3 740	3 830	3 790	-1,0	1,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Moins de 1 an	13 660	13 440	13 500	0,4	-1,2
Moins de 3 mois	4 940	4 980	5 110	2,6	3,4
De 3 mois à moins de 6 mois	3 570	3 490	3 420	-2,0	-4,2
De 6 mois à moins de 12 mois	5 140	4 980	4 970	-0,2	-3,3
Un an ou plus	11 950	12 840	13 040	1,6	9,1
De 1 an à moins de 2 ans	5 070	5 840	5 870	0,5	15,8
De 2 ans à moins de 3 ans	2 410	2 430	2 590	6,6	7,5
3 ans ou plus	4 470	4 580	4 590	0,2	2,7
Inscrits en catégories A, B, C	25 600	26 290	26 540	1,0	3,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	46,7 %	48,8 %	49,1 %	0,3 pt(s)	2,5 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	2 900	3 970	4 280	7,8	47,6
Sorties de catégories A, B, C	2 980	4 040	4 220	4,5	41,6
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	73 390	103 750	109 620	5,7	49,4
Sorties de catégories A, B, C	75 490	101 970	108 200	6,1	43,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).